

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR

Boîte en carton

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Cartaxx 100 mg, comprimé à croquer

2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES

Chaque comprimé contient :

Carprofène 100 mg

3. TAILLE DE L'EMBALLAGE

10 comprimés
20 comprimés
30 comprimés
40 comprimés
50 comprimés
60 comprimés
70 comprimés
80 comprimés
90 comprimés
100 comprimés
120 comprimés
250 comprimés

4. ESPÈCES CIBLES

Chien

**5. INDICATIONS****6. VOIES D'ADMINISTRATION**

Voie orale.

7. TEMPS D'ATTENTE**8. DATE DE PÉREMPTION**

Exp. {mm/aaaa}

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver dans l'emballage d'origine de façon à le protéger de la lumière.

Conserver les morceaux de comprimé (moitiés/quarts) dans la plaquette, et la plaquette dans l'emballage extérieur, afin de les protéger de la lumière.

La ou les fractions restantes du comprimé doivent être utilisées lors de la ou des administrations suivantes.

10. LA MENTION « LIRE LA NOTICE AVANT UTILISATION »
--

Lire la notice avant utilisation.

11. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT »
--

À usage vétérinaire uniquement.

12. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »
--

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

13. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Alfasan Nederland B.V.

14. NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

FR/V/6474685 8/2025

15. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES UNITÉS DE CONDITIONNEMENT
PRIMAIRE DE PETITE TAILLE**

Plaquette thermoformée en aluminium

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Cartaxx



2. COMPOSITION QUANTITATIVE DES SUBSTANCES ACTIVES

Carprofen 100 mg/ comprimé

3. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

4. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

Cartaxx 20 mg, comprimé à croquer pour chien
Cartaxx 50 mg, comprimé à croquer pour chien
Cartaxx 100 mg, comprimé à croquer pour chien

2. Composition

Chaque comprimé contient :

Cartaxx 20 mg

Substance active :

Carprofène 20 mg

Comprimé à croquer ronde et convexe, blanc à blanc cassé, présentant une ligne de sécabilité en forme de croix sur une face, diamètre 7 mm.

Cartaxx 50 mg

Substance active :

Carprofène 50 mg

Comprimé à croquer ronde et convexe, blanc à blanc cassé, présentant une ligne de sécabilité en forme de croix sur une face, diamètre 10 mm.

Cartaxx 100 mg

Substance active :

Carprofène 100 mg

Comprimé à croquer ronde et convexe, blanc à blanc cassé, présentant une ligne de sécabilité en forme de croix sur une face, diamètre 13 mm.

Chaque comprimé peut être divisé en 2 ou 4 parties égales.

3. Espèces cibles

Chien.

4. Indications d'utilisation

Réduction de l'inflammation et de la douleur dans les maladies aiguës ou chroniques de l'appareil locomoteur (p. ex., arthrose).

Pour la réduction de la douleur postopératoire après une chirurgie des tissus mous après une analgésie parentérale.

5. Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité au carprofène ou à l'un des excipients.

Ne pas utiliser chez le chien présentant une maladie cardiaque, hépatique ou rénale sévère, ou lorsqu'il existe un risque d'ulcération ou d'hémorragie gastro-intestinale.

Ne pas utiliser chez un animal déshydraté, hypovolémique ou hypotendu.

Ne pas utiliser chez le chat.

Ne pas utiliser chez la chienne gestante ou allaitante.

6. Mises en garde particulières

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

L'utilisation chez les chiens âgés de moins de 6 semaines ou les chiens âgés peut comporter des risques supplémentaires. Si une telle utilisation ne peut être évitée, elle devra se faire uniquement en fonction de l'évaluation du rapport bénéfice/risque effectuée par le vétérinaire responsable, et les chiens traités pourront nécessiter une surveillance clinique attentive.

Les AINS (anti-inflammatoires non stéroïdiens) peuvent inhiber la phagocytose. Par conséquent, dans le traitement des affections inflammatoires associées à une infection bactérienne, un traitement antimicrobien concomitant approprié doit être instauré.

Les comprimés à croquer sont aromatisés. Afin d'éviter toute ingestion accidentelle, conserver les comprimés hors de portée des animaux.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Le carprofène est un anti-inflammatoire non stéroïdien.

Les personnes présentant une hypersensibilité connue aux AINS doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

Tout contact cutané direct avec la substance active doit être évité, car des réactions phototoxiques peuvent survenir chez l'homme ou il peut exister un risque de photoallergie, pouvant persister plusieurs années sous forme de photosensibilité sévère accompagnée de rougeurs, de gonflements et de cloques. Des études de laboratoire ont mis en évidence les propriétés photosensibilisantes du carprofène, ainsi que d'autres AINS.

L'ingestion accidentelle du médicament vétérinaire peut causer des effets gastro-intestinaux, tels que nausées et douleurs gastriques. Il convient de prendre des précautions afin d'éviter toute ingestion accidentelle par des enfants. Afin d'éviter toute ingestion accidentelle, les morceaux de comprimé non utilisés doivent être replacés dans l'alvéole ouverte de la plaquette et dans l'emballage en carton.

En cas d'ingestion accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Se laver les mains après utilisation.

Gestation et lactation :

Des études réalisées sur des animaux de laboratoire (rat, lapin) ont mis en évidence des effets fœtotoxiques du carprofène à des doses proches de la dose thérapeutique.

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gestation ou de lactation. Ne pas utiliser chez la chienne durant la gestation ou la lactation.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Le carprofène ne doit pas être administré en association avec des glucocorticoïdes et d'autres AINS.

En cas de prétraitement par corticoïdes ou AINS, une période sans traitement doit être strictement respectée, sans quoi les éventuels effets indésirables peuvent s'aggraver. Le carprofène est fortement lié aux protéines plasmatiques et entre en compétition avec d'autres médicaments également fortement liés, ce qui peut entraîner des effets toxiques. Il ne doit donc pas être administré simultanément avec d'autres substances présentant également une forte liaison aux protéines plasmatiques.

L'administration concomitante d'anticoagulants doit être évitée en raison du risque accru de saignement.

L'administration concomitante de médicaments potentiellement néphrotoxiques doit être évitée.

Surdosage :

Aucun signe de toxicité n'a été observé lors de l'administration de carprofène à des chiens à des doses allant jusqu'à 9 mg/kg une fois par jour pendant 14 jours.

Il n'existe pas d'antidote spécifique en cas de surdosage en carprofène, mais un traitement de soutien général, tel qu'appliqué en cas de surdosage clinique avec des AINS, doit être mis en place.

7. Effets indésirables

Chien :

Très rare (< 1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) :	Réaction allergique Élévation des enzymes hépatiques, hépatopathie, trouble hépatique Diarrhée ¹ , méléna ¹ , selles molles ¹ , vomissements ¹ , Élévation des paramètres rénaux ¹ , augmentation du volume urinaire ¹ .
--	---

	Oligurie ¹ Perte d'appétit ¹ , léthargie ¹ , polydipsie ¹
--	--

¹ Effets indésirables habituels associés aux AINS ; temporaires, surviennent généralement au cours de la première semaine de traitement et disparaissent après l'arrêt du traitement. Toutefois, dans de très rares cas, ils peuvent être très graves, voire mortels. En cas d'effets indésirables, le traitement doit être immédiatement arrêté et le chien doit être conduit sans délai chez un vétérinaire.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification.

Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (ANMV)

Site internet : <https://pharmacovigilance-anmv.anses.fr/>

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

voie orale.

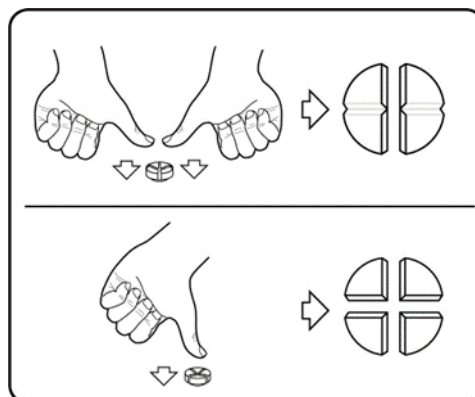
Administrer une dose de 4 mg de carprofène par kg de poids corporel une fois par jour.

La dose indiquée ne doit pas être augmentée.

La durée du traitement dépend de l'évolution clinique de la maladie et doit être déterminée par le vétérinaire responsable. Un traitement à long terme ne doit être instauré que sous surveillance vétérinaire. Pour garantir un dosage correct, le poids corporel doit être déterminé aussi précisément que possible.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Afin de garantir un dosage précis, les comprimés peuvent être divisés en 2 ou 4 parties égales. Placer le comprimé sur une surface plane, ligne de sécabilité vers le haut et face convexe (bombée) vers la surface.



Deux parties égales : appuyer avec les pouces sur les deux côtés du comprimé.

Quatre parties égales : appuyer avec le pouce au centre du comprimé.

La ou les fractions restantes du comprimé doivent être utilisées lors de la ou des administrations suivantes.

10. Temps d'attente

Sans objet.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver dans l'emballage d'origine de façon à le protéger de la lumière.

Ce médicament vétérinaire ne nécessite pas de conditions particulières de conservation en ce qui concerne la température.

Conserver les morceaux de comprimé (moitiés/quarts) dans la plaquette, et la plaquette dans l'emballage extérieur, afin de les protéger de la lumière.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur la plaquette thermoformée/la boîte après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

Cartaxx 20 mg : FR/V/0724334 9/2025

Cartaxx 50 mg : FR/V/4477240 2/2025

Cartaxx 100 mg : FR/V/6474685 8/2025

Plaquettes thermoformées en PVC/PE/PVDC-aluminium, contenant 10 comprimés chacune.

Boîte en carton de 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100, 120 ou 250 comprimés.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

10/2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots :

Alfasan Nederland B.V.

Kuipersweg 9

3449 JA Woerden

Pays-Bas

Fabricant responsable de la libération des lots :

Lelypharma B.V.

Zuiveringsweg 42

8243 PZ Lelystad

Pays-Bas

Responsable de la mise sur le marché et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

17. Autres informations

